

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la CTNSP – 24/11/2025 sur le site de l'IFV au Grau du Roi

Présents : L. Audeguin, V. Bécart, F. Bérud, C. Cabannes, A. Catté, G. Delorme, V. Didier, C. Dubus, N. Fortin, F. Ballouhey, A. Froehly, L. Garcin, M. Grisard, V. Grondain (visio), R. Jehanno, S. Julliard, M. Klingenstein, T. Lacombe, A. Le Halpère, T. Limousin, C. Marchal (invitée), I. Méjean, A. Mocoœur, C. Riou, A. Ritton, A. Roque, C. Sereno, G. Uriel, D. Vergnes, D. Viguier, M. Wentzel, M. Wimmer, O. Yobrégat.

Excusés : L. Anginot, G. Arnold, K. Avia, S. Ballion, E. Besnard, R. Bordenave, G. Ciccolini, J. Degailles (invite FAM), S. El Guerne, A. Fauriat, B. Fesneau, L. Goudal, P. Jamet, M. Lafargue, G. Marcantoni, E. Marguerit, M. Pessato, S. Pic, M. Pinot, N. Raymond, D. Richy, C. Rives, C. Rondeau, A. Sandré.

1) Tour de table

2) Retour marque ENTAV by IFV&INRAE

Laurent présente la situation à l'international, qui est compliquée dans tous les pays : baisse de la consommation, baisse des surfaces plantées et baisse des greffages pour tous les licenciés de la marque ENTAV. Une perspective abordée : le GPGV va être retiré de la liste des maladies de quarantaine au Chili, donc ça pourra ouvrir la possibilité d'envoyer du nouveau matériel.

Samiha a commencé à faire des projections pour le retour marque de l'année prochaine, nous allons revenir à des budgets d'il y a 10 ou 12 ans. Ces budgets seront présentés à l'AG de printemps, quand ils seront finalisés avec les dernières déclarations.

Rappel sur le budget pour 2025 : 109 169€ (1/3 de la quote-part pour les clones vendus à l'international) + 79 950€ (10% encaissements) + [106 644€ + 36 941€] (solde 2023) ; soit 332 704€ à reverser pour cette année.

<u>DETAIL DES SOMMES ATTRIBUEES EN 2024</u>	
<u>(à dépenser sur 2025/2026)</u>	
Quote-Part 2024 (clones av 1042/ap 1042)	109 169 €
Solde 2023	106 644 €
10% encaissement 2024	79 950 €
Restitution solde convention 2300 non utilisé	36 941 €
Total à consommer	332 704 €

3) Actions et budget 2025

Christophe Sereno présente les actions menées sur l'années 2025 (cf détail dans la présentation envoyée en même temps que ce CR). Il reste 83 337€ dans le pot commun. Heureusement que nous

avons un reliquat important des années précédentes pour arriver à mener toutes les actions souhaitées.

Le budget est validé par l'assemblée.

4) Point Dénominations Variétales

Sébastien présente les membres de la CTNSP qui font partie du groupe de travail autour des dénominations au CTPS : *Gabrielle (CRVI)*, *Géraldine (CIVC)*, *Arthur (CIVA)*, *François B (CA84)*, *Sébastien (CVC)* ; *Taran et Laurent (IFV)* ; *Thierry (Institut Agro Mtp)*.

Il a été difficile de faire remonter les positions des régions, certaines ne se sont pas prononcées. Les ODG qui se sont exprimées, le CNIV, la CNAOC et la FFPV sont en accord avec la position de la CTNSP : toute nouvelle variété inscrite au catalogue doit avoir un nom unique et original, ne prêtant pas à confusion avec d'autres cépages patrimoniaux.

Le CTPS devrait donner son avis final sur la question lors de la section vigne le 10/12.

Les débats ont été compliqués, et ce sont surtout des noms de cépages français qui sont impactés. Rappel : les débats sont confidentiels.

Didier Viguié : sans « trahir » de secret, quelles positions ont le plus de poids ?

Thierry Lacombe : les avis des différents ODG sont publics, ils vont tous dans le même sens, mais certaines grandes régions n'ont pas pris position.

Christophe Riou : le groupe de travail a eu le mérite de mettre le débat autour de la table. Il rappelle que le CTPS donne un avis, mais qu'il ne prend pas de décision. Les échanges ont aussi soulevé des questions sur les règles de nommage au classement, augmenter les informations sur les valeurs organoleptiques dans les dossiers VATE, des questions sur les NBT...

Thierry Lacombe : pour les NBT, pour l'instant l'Europe n'a pas pris de position sur le sujet, le débat commence.

Didier Viguié : quid de l'OIV, y a-t-il une réglementation pour les pays membres ?

Thierry : si, mais l'OIV donne des préconisations, des conseils, il y a peu d'impact réglementaire.

5) Tests Sanitaires

Présentation des coûts des tests sanitaires sur les années à venir : budget prévisionnel. Le budget moyen par an a augmenté sur les 3 dernières années : plus de conservatoires et phase de renouvellement des conservatoires.

Le bureau va proposer pour la prochaine AG, des règles de priorisation ou de lissage pour que le budget des tests certaines années ne pèse pas trop lourd sur le budget global.

6) Offre Diversité Patrimoniale

Bilan de la 1ère campagne : 357 600 greffons ont été vendus par les partenaires signataires (détail dans la présentation jointe).

Nous nous sommes aperçus que dans la 1ère version des contrats signés l'an dernier, il y avait une ligne qui posait un problème au niveau juridique. Les contrats sont donc en cours de révision par une juriste pour avoir une version « propre ». Ils devraient être finalisés d'ici la fin de l'année.

Le fonctionnement de l'offre diversité patrimoniale :

- Le partenaire vend ses greffons à son client pépiniériste, en faisant signer de préférence un accord indiquant que le pépiniériste s'engage à ne pas planter de vigne-mère standard à partir de ces greffons.
- L'IFV et l'INRAE accorde aux partenaires une licence d'exploitation de la marque pour que ces greffons soient vendus sous marque, et l'IFV collectera auprès du partenaire une royauté de 10€ par fagot de 1000 yeux, selon les déclarations du partenaire. Ces royalties reviendront dans le pot commun des partenaires de la sélection pour la campagne suivante.
- Le partenaire gère son prix de vente en fonction, mais il n'a pas le droit de collecter de royalties pour l'IFV, donc il ne faut pas qu'une ligne « royauté » soit indiquée sur la facture.
- Les pépiniéristes qui bénéficient de ce matériel doivent être licencié ENTAV (liste fournie par l'IFV), et devront aussi signer une licence d'exploitation pour cette gamme, pour garder la traçabilité de l'offre jusqu'au plant de vigne. C'est l'IFV qui se chargera de faire signer cette licence avec les pépiniéristes.

Gaël Delorme : est ce que le partenaire peut expliciter qu'il y a une royalties de 10€/fagot sur la facture pour être transparent avec le client ?

Léa Garcin : pas sur la facture, mais ça peut être expliqué par ailleurs (mail lors de la commande par exemple).

7) Livrets protocoles

A l'initiative du Comité Champagne et avec l'appui de Cécile Marchal, un projet de livret de protocoles communs pour le suivi des conservatoires a été mené sur cette année 2025. L'idée est d'avoir un document unique avec les règles de bonnes pratiques (mise en place des parcelles, réalisation des prospections, réalisation des tests sanitaires) et un ensemble de protocoles de variables à observer pour bien décrire un conservatoire. Nous avons bénéficié de la relecture de membres du bureau, ainsi que de Thierry Lacombe et Olivier Yobrégat.

Il n'y a pas d'observations imposées à faire, mais il s'agit plutôt d'un guide pour harmoniser les façons d'observer. Les partenaires pourront piocher dans les variables à observer en fonction du temps et des moyens alloués au suivi des conservatoires. Ce document pourra être particulièrement utile pour les stagiaires des partenaires, ils auront les protocoles à suivre écrits et illustrés.

Les fiches protocoles sont en train d'être mises en page, quelques fiches sont présentées lors de l'AG. Il reste une dernière relecture sur les fiches de bonnes pratiques. Elles seront diffusées aux partenaires lors du 1^{er} trimestre 2026.

Cécile ajoute qu'à chaque fois qu'il était possible de le faire, nous avons fait le parallèle avec les variables de Bioweb pour envisager à l'avenir de saisir les données de suivi des conservatoires dans la base de données commune Bioweb.

Thierry Lacombe : c'est un grand pas en avant, il n'y a pas d'outil tel que celui là qui existe, il pourra être repris par beaucoup de monde. La prochaine étape sera de stocker les données et d'avoir un logiciel d'analyse.

Géraldine Uriel : pour le Comité Champagne, c'est important que ce document soit partagé avec le plus grand nombre pour qu'il soit utile, à condition que les crédits soient bien cités s'il est utilisé.

Les partenaires sont d'accord avec cette position.

Didier Viguiier : pour revenir aux tests sanitaires, actuellement, les tests sont faits sur les bois, avant greffage du futur conservatoire. Mais parfois il arrive qu'on ait des « faux négatifs » si la charge virale est trop faible. Les prochains tests sont faits 10 ans après, mais s'il y avait des accessions positives (surtout au court-noué), ça peut mettre en péril le conservatoire, avec une propagation qui peut être importante en 10 ans. Ne faudrait-il pas faire comme pour les vigne-mères en multiplication, une vérification avant ?

Olivier Yobrégat est d'accord.

Géraldine Uriel : il faut aussi faire des suivis visuels réguliers et s'il y a un doute, tester.

Sébastien : Oui, mais certaines variétés expriment peu les symptômes.

Christine Dubus : sur les VM de production, les tests sanitaires sont refaits avant l'entrée en production (3 ou 4 ans après plantation).

Didier Viguiier : se pose aussi la question des prélèvements, sur des souches chétives, il faut trouver la balance entre prélever du bois pour faire les tests mais en avoir assez pour faire des plants.

Christophe Sereno : normalement pour les tests sanitaires, il faut prélever à la base, là où la charge virale devrait être la plus concentrée.

8) Présentation projet CEPAGES

Présentation du projet CEPAGES par Ronan Jehanno (CA33). Projet qui a démarré en 2023, financé par le CIVB. L'objectif de ce projet était de mener des prospections pour créer 2 conservatoires : un conservatoire de Cabernet franc suite à la vente du conservatoire de l'INRA de Latresne et un conservatoire de cépages patrimoniaux de Bordeaux et du Sud-Ouest. Des prospections sur plusieurs départements et même en Espagne ont été menées.

Une majorité des accessions du conservatoire de Latresne ont pu être récupérées et le conservatoire sera enrichi avec les nouvelles prospections.

Pour les cépages patrimoniaux, plusieurs questions se sont posées : qu'est-ce que c'est ? Comment les retrouver ? Il a fallu faire un gros travail d'inventaire et de biblio en amont des prospections. Au total, 99 variétés ont été retrouvées lors des prospections, avec également des échanges de matériel avec l'Espagne. Notamment la variété Musa B, une autofécondation de Cabernet-Sauvignon, qui donne des résultats très prometteurs.

Vous trouverez plus d'informations sur le projet dans la présentation jointe à ce CR.

Daniel Vergnes : si une variété d'origine espagnole est intéressante, comment ça se passe pour l'inscription au catalogue ?

Thierry Lacombe : si la variété est déjà inscrite dans un pays de l'UE, ça facilite le travail pour l'inscription, notamment au niveau de la DHS.

9) Points Divers

a) Catalogue de la collection ampélographique de Vassal

Lien pour télécharger et visualiser le nouveau catalogue : <https://hal.science/hal-05329499>

Thierry présente ces travaux. Il s'agit du répertoire de la collection ampélographique de Vassal en 2023. Au début, il y a une partie historique et contextuelle, puis une grande partie de tableaux pour faire l'inventaire. Thierry précise qu'il ne faut pas tout imprimer, il y a plus de 700 pages, c'est plus pour de la consultation informatique. L'objectif est de faire un bilan écrit et publié tous les 10/15 ans.

Cécile précise qu'il s'agit d'un complément de ce qu'il y a sur le site Bioweb.

b) Site Bioweb

A l'origine, les sites Bioweb et PlantGrape avaient été construits pour être complémentaires et en concordance. PlantGrape a été mise à jour entièrement il y a quelques années, et à côté, le site Bioweb paraît « désuet ».

Thierry et Léa ont demandé un devis à TROA (prestataire qui a réalisé les sites de Bioweb et PlantGrape) pour avoir une idée du chiffrage de la mise à jour GRAPHIQUE uniquement (pas sur le fonctionnement) de Bioweb, pour envisager un tour de table.

Le devis s'élève à 5 000€ TTC. Dans un premier temps, nous allons essayer de bénéficier de l'Appel à Candidature du GEVES pour financer ce projet.

c) Livre « Collections de vigne en France »

Le projet prend un peu de retard. Nous avons initialement pour objectif de sortir cet ouvrage lors du SITEVI. Il sortira probablement avec 1 an de retard.

Le livre sera édité par la maison d'édition FranceAgricole.

Auteurs et collaborateurs pour cet ouvrage : Marc Médevielle, Olivier Yobrégat, Jean-Michel Boursiquot et Thierry Lacombe ; Léa Garcin, Sébastien Julliard, Laurent Audeguin et Géraldine Uriel.

Voici le résumé du livre :

« Fruit d'un travail collectif inédit, **Collections de vigne en France** retrace l'évolution des travaux d'étude ampélographique et de conservation viticole depuis le XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. L'ouvrage explore les principales étapes qui ont jalonné cette histoire : des premiers inventaires de cépages, à l'organisation des réseaux de collectionneurs, jusqu'à l'émergence des approches scientifiques modernes.

À travers plusieurs grandes périodes, il raconte la naissance des collections ampélographiques, leur essor au XIX^e siècle, les échanges parfois intenses de matériel végétal entre elles, les bouleversements provoqués par le phylloxéra, puis les progrès sanitaires et la sélection clonale du XX^e siècle.

Véritable fresque historique, le livre met en lumière les lieux, les acteurs et les institutions qui ont permis de sauvegarder les variétés locales. Il dresse une cartographie vivante des collections françaises, témoignant à la fois de leur richesse, de leurs filiations et parfois de leurs pertes.

L'ouvrage souligne également les responsabilités contemporaines de ces collections : préserver la diversité variétale, garantir la qualité sanitaire du matériel végétal, évaluer l'adaptation des cépages aux terroirs et aux changements climatiques, et nourrir la création variétale de demain.

Les portraits de grands acteurs — ingénieurs, techniciens, vigneron — et la présentation des quarante Partenaires de la Sélection Vigne illustrent la continuité d'un effort collectif commencé il y a plus de deux siècles.

Le livre **Collections de vigne en France** montre que les collections de vignes ne sont pas seulement des témoins du passé : elles sont le socle vivant sur lequel se construit la viticulture de demain. »

d) **Projet AmpelografiA**

Pour rappel, il s'agit d'un projet de reconnaissance des cépages grâce à des photos prises au champ. La phase d'essai sur 4 cépages a donné des résultats prometteurs. Pour la 2^{ème} phase, nous avons collecté 200 photos pour une cinquantaine de cépages français, pour entraîner le modèle.

Rappel : si vous avez pris des photos en saison de feuilles adultes (type PlantGrape), pas trop abîmées, vous pouvez les envoyer à Léa Garcin pour les intégrer dans la base de données photo. Plus nous aurons de photos prises dans des conditions diverses, plus le modèle sera performant.

Le projet a été déposé au CASDAR en 2025, mais il a été refusé (comme tous les projets en lien avec la viticulture pour l'IFV et l'Institut Agro Montpellier). Il va être redéposé en 2026.

e) **Greffons de variétés patrimoniales diffusés dans des pays à quarantaine sans passer par la quarantaine**

Un partenaire nous a récemment indiqué qu'il avait vu des vins commerciaux à partir de Gringet ou d'Altesse produits en Californie, alors que ces cépages n'ont pas passé les procédures de quarantaine. Laurent s'est renseigné auprès du licencié Sunridge nurseries. Ils sont au courant, c'est eux qui font les plants à partir des greffons fournis par le domaine. Laurent, Samiha et Léa vont au salon Unified fin janvier et en profiteront pour aller les voir et discuter de ce sujet avec eux.

f) **Autres sujets**

Didier Viguier : cela fait plusieurs AG que nous discutons le fait de planter un conservatoire de Grenache blanc et de Grenache gris. Cette année, la CA11 a fait quelques prospections avec l'aide de Christophe Sereno, 40 individus ont été marqués. La CA11 a peut-être un partenaire sérieux qui est en train de défricher une zone, et il y aurait l'opportunité de planter ce conservatoire sur une zone neuve, avec une potentielle plantation pour 2028. La CA11 ne veut pas s'imposer et laisse la priorité à la CA66 ou aux partenaires vauclusiens s'ils souhaitent implanter le conservatoire chez eux.

François Bérud : on peut envisager de faire des prospections dans le Vaucluse pour 2026, Didier sera convié.

Didier Viguier : il y a plusieurs années, nous avons abordé le fait de faire un inventaire de la mortalité dans les conservatoires (de plus de 15ans), pour montrer qu'il y a autant de mortalité en conservatoire que sur des parcelles de production, le matériel issu de massale n'est pas plus tolérant ou résistant aux maladies du bois que le matériel clonal.

Olivier Yobrégat : ce travail avait été fait à échelle réduite, sur 3 ou 4 conservatoires, et ça avait en effet mis en avant un effet « aléatoire » de la mortalité et de la sensibilité à l'ESCA.

Ronan Jehanno : un suivi de sensibilité à l'ESCA avait été fait sur le conservatoire de Sauvignon et sur la parcelle de collection d'étude, 3 ans de suivi qui allaient aussi dans ce sens.

- ➔ Si les données existent, peut être qu'il suffirait de les ressortir et de les compiler pour avoir des éléments factuels à présenter.

Thierry Lacombe : lors du programme VITIRAMA, des observations ont été faites sur les maladies du bois. Ils ont observé des différences nettes de sensibilité aux maladies du bois ENTRE variétés.

Gaël Delorme : parfois on a du mal à trouver les gènes de résistance des variétés résistantes, est ce que ça pourrait être ajouté sur PlantGrape ? Pour les ResDur c'est bon, mais pour les variétés étrangères c'est plus compliqué.

Thierry Lacombe : pour les variétés récentes, c'est faisable car c'est une obligation pour l'inscription de déclarer les gènes, mais pour les vieux hybrides, c'est plus complexe : qui paye pour l'identification des gènes présents ? Par ailleurs, on ne peut chercher que ce qu'on connaît, mais pour certains hybrides (ex. Oberlin noir), il n'a aucun gène connu, alors qu'il présente une résistance forte.

Thierry ajoute qu'il faut qu'on harmonise le langage qu'on utilise pour parler des résistances, et implémenter, lorsqu'on les connaît, les gènes de résistance.

PROCHAINE AG : dans le Jura, accueillie par la Société de Viticulture du Jura (Gaël Delorme).

Du 3/06 au soir, jusqu'au 5/06 midi.